

SYNDICAT INTERCOMMUNAL

des ECOLES de ROCHEFORT et LONGVILLIERS

Ecole maternelle : Route de Reculet – 78730 Longvilliers

Ecole primaire : 2 rue Raymond Loewy – 78730 Rochefort-en-Yvelines

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 011 : Charges à caractère générale ; correspond aux dépenses courantes tels les entretiens des locaux, des terrains, la maintenance, les assurances des bâtiments, des véhicules, l'achat des diverses fournitures... (206 117.70€)

Chapitre 012 : Charges de personnel et assimilés ; correspond aux rémunérations du personnel et les charges associées. (179 100.00€)

Chapitre 023 : Virement à la section investissement ; (71 974.20€)

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante ; correspond aux cotisations retraites et de sécurité sociale, aux subventions aux organismes... (11 450.00€)

Chapitre 67 : Charges exceptionnelles ; correspond aux éventuelles annulations des titres sur un exercice antérieur (500€)

Chapitre 68 : Dotations aux provisions semi-budgétaire ; correspond à une dotation calculée sur les impayés. (100€)

→ **Total de 469 241.90€**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 002 : Résultat d'exploitation reporté ; correspond à l'affectation des résultats. (46 830.63€)

Chapitre 70 : Produits des services, du domaine et ventes divers correspond aux recettes engendrées par les factures du périscolaire (100 000€)

Chapitre 74 : Dotations et participations ; correspond au FCTVA et aux participations des communes (314 911.27€)

Chapitre 75 : Autres produits de gestion courantes ; correspond aux remboursements de frais de chauffage de l'école maternelle à la commune de Rochefort-en-Yvelines

Chapitre 77 : produits exceptionnels ; correspond aux éventuelles annulations des mandats sur un exercice antérieur (500€)

→ **Total de 469 241.90€**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement ; correspond à l'affectation des résultats (15 459.83€)

Chapitre 21 : Immobilisation corporelles ; correspond aux travaux d'investissement prévus sur les écoles commune

- Article 2128 : correspond aux travaux dans le cadre du projet « Notre école, faisons là ensemble » (10 580€)
- Article 2135 : correspond aux travaux de mise en conformité de l'école maternelle (8 100€)
- Article 2157 : correspond aux travaux dans le cadre du projet « Notre école, faisons là ensemble » (4 400€)
- Article 2181 :
 - Changement d'un vélux et peinture de l'école maternelle (24 064.20€)
 - Mise en place de robinets thermostatiques dans les 2 écoles (3 000€)
 - Changement de fenêtres et portes dans l'école élémentaire (15 130€)
- Article 2183 : achat d'un copieur pour l'école maternelle (2 000€)
- Article 2184 :
 - Travaux dans le cadre du projet « Notre école, faisons là ensemble » (6 960€)
 - Achat d'armoires métalliques pour l'école maternelle (3 500€)

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ECOLES DE ROCHEFORT ET LONGVILLIERS

37 rue Guy le Rouge– 78730 ROCHEFORT-EN-YVELINES

Tél. : 01.30.41.31.06. Email : sie@rey78.fr

SYNDICAT INTERCOMMUNAL

des ECOLES de ROCHEFORT et LONGVILLIERS

Ecole maternelle : Route de Reculet – 78730 Longvilliers

Ecole primaire : 2 rue Raymond Loewy – 78730 Rochefort-en-Yvelines

- Article 2188

- Travaux dans le cadre du projet « Notre école, faisons là ensemble » (880€)
- Aménagement de la cuisine de la cantine de l'école maternelle (6 600€)

→ **Total de 100 674.03€**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre 021 : virement de la section de fonctionnement ; correspond au chapitre 023 de la section dépenses de fonctionnement (71 974.20€)

Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves ; correspond au reversement du fonds de compensation de la TVA et aux excédents de fonctionnement capitalisés (18 699.83€)

Chapitre 13 : subventions d'investissement ; Correspond à une partie de la subvention de l'Education Nationale dans le cadre du projet « Notre école, faisons là ensemble »

→ **Total de 100 674.03€**